

pour lui. On reste stupéfait des magnifiques résultats obtenus dans cette lutte contre la nature qui a refusé à ces intéressants artistes, un de ses dons les plus précieux. Quel beau courage, quelle somme de travail dans cette victoire !

On comprend que M. Mahaut ait été choisi pour faire en France cette tournée artistique décidée par l'Institution et qui avait pour but de démontrer que les aveugles peuvent être d'excellents organistes. La jeune virtuose a eu partout un grand succès, notamment à Lyon où il a donné une très remarquable séance dans les ateliers de la maison Merklin, où de nombreux dilettanti s'étaient empressés de répondre à l'invitation des sympathiques facteurs.

Pour revenir à la rue Delambre, nous ajouterons que les deux professeurs ont été vivement félicités ainsi que leur directeur M. Emile Martin qui défend si noblement la cause intéressante, à tous égards, de nos aveugles.

La séance de réception des orgues a brillamment clôturé ces fêtes musicales ; elle a eu lieu le 16 Octobre dernier. La commission d'expertise réunie par les soins de M. F. Godinez délégué de sa G. l'Archevêque de Guadalajara, d'une part et par les facteurs d'autre part se composait de MM. Guilmant, organiste de la Trinité, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire ; Th. Dubois, organiste de la Madeleine, professeur au Conservatoire, chevalier de la Légion d'honneur ; Gigout organiste de Saint-Augustin, Directeur fondateur de l'école d'orgue ; Daller, organiste de Saint-Eustache, membre de la commission d'enseignement du Conservatoire, officier d'Académie ; Samuel Rousseau, Maître de Chapelle à Sainte Clotilde, Grand prix de Rome, officier d'Académie ; l'abbé Geispitz, Maître de Chapelle de Notre-Dame de Paris ; Wilhelm Carl, organiste à New-York ; E. Mangeot, Directeur du Monde Musical, chevalier de la Légion d'honneur ; Adolphe Deslandes, maître de Chapelle et organiste à Sainte Marie des Batignolles, l'abbé Lefèvre, ancien maître de Chapelle à St-Lucien de Beauvais et l'abbé Ply, chanoine de Blois et de Tarse, curé de St-Martin à Laon.

A l'unanimité, M Guilmant a été élu président et M. l'abbé Ply, rapporteur.

La commission a d'abord constaté l'exactitude du devis en son exécution, puis elle a procédé à une visite attentive de la construction de l'orgue et du fonctionnement de la soufflerie ; elle a ensuite passé en revue tous les registres et enfin M. Guilmant a fait entendre l'instrument en une de ces belles improvisations où il excelle et il a charmé son auditoire par les manifestations les plus artistiques.

La commission a vivement félicité, d'abord, M. Godinez, pour les soins qu'il a apportés dans la mission qu'il avait à remplir, puis les éminents facteurs qui ont construit un orgue à mécanisme qui vient très justement à point pour établir que si MM. Merklin sont les heureux apôtres de l'application de l'électricité aux orgues en France, ils sont restés aussi les excellents facteurs d'orgues d'après le système auquel ils ont dû leurs premiers succès.

Nous avons dit déjà que ce grand orgue de tribune n'était pas le seul que doive recevoir la basilique mexicaine ; M. Godinez avait commandé aussi un orgue de chœur pour cette église et ce second instrument a été également vérifié par la commission.

Celui-ci comporte le système électro-pneumatique absolument nécessaire pour résoudre cette partie du programme qui consistait à présenter un orgue avec deux consoles, une sur chacune des faces de l'instrument, de manière à ce qu'il puisse être joué tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant les exigences des cérémonies. Ces intelligentes dispositions ont attiré la curiosité des experts qui en ont félicités les facteurs.

Dans une réunion amicale qui a suivi cette expertise, on a naturellement beaucoup parlé d'orgue et nous avons entendu exprimer un vœu d'une grande importance ; c'est qu'une sage réglementation vienne unifier les dispositions générales des orgues de manière à ce que les organistes les retrouvent partout pareilles et qu'ils ne soient pas obligés de se livrer à une étude de plusieurs heures pour s'assimiler un orgue qu'ils aborderont pour la première fois. Il a semblé qu'un congrès d'organistes pourrait seul résoudre cette question, que nous posons ici, en nous offrant de faire toutes les démarches nécessaires pour qu'elle aboutisse utilement.

Cette brillante cérémonie d'expertise, a mis fin à la partie française de la mission dont M. Godinez était chargé.

Le jeune organiste va retourner dans le beau pays du Mexique pour lequel nous avons tant de sympathies ; il emporte avec lui ces orgues françaises qu'il va faire admirer par tous ses compatriotes, mais il emporte aussi les meilleurs souvenirs des nombreux amis qu'il s'est fait ici et qui de loin applaudiront aux succès qui l'attendent. Nous lui disons un adieu amical, accompagné du correctif au revoir, car nous espérons qu'il nous reviendra, il retrouvera toujours chez nous le même accueil courtois.

E. MANGEOT.

Malgré ce que nous avons dit à cette même place et malgré les loyales déclarations de M. Morettini lui-même, un journal parisien, le *Monde Artiste*, a encore annoncé il y a quelques jours que les facteurs d'orgues de Péronne étaient chargés d'exécuter l'orgue monumental de Saint-Pierre de Rome.

Répons donc avec M. Morettini que le travail confié à ce facteur consiste dans la construction d'un orgue d'accompagnement destiné à remplacer les orgues mobiles qui faisaient le service dans une des grandes chapelles de la vaste basilique.

Quant à l'orgue monumental de Saint-Pierre, c'est M. Cavaillé qui en a conçu le projet et il en a exécuté le modèle au dixième d'exécution.

Ce modèle a figuré à l'Exposition du Vatican, l'auteur en a fait hommage au Saint-Père le Pape Léon XIII qui a daigné l'accepter et faire le meilleur accueil à notre célèbre facteur.

C'est donc à lui seul que l'exécution de ce vaste projet peut être confiée.

### Lettre de M. Peschard

Caen, le 22 octobre 1891.

Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro du 15 octobre dernier vous avez publié sur les orgues électriques divers articles que je dois compléter et surtout rectifier.

Aujourd'hui je répondrai d'abord aux arguments invoqués par M. Schmoele dans sa lettre que vous avez reproduite.

M. Schmoele nous affirme qu'en 1876 il a inventé son appareil en Amérique à l'insu des applications de l'électricité à nos orgues françaises lesquelles, comme on le sait, avaient été brevetées dès 1862 et années suivantes par Barker et moi.

Il confirme du reste ce qu'avance du Moncel sur la construction, longtemps après les nôtres, des grandes orgues électriques américaines. Puis, il nous apprend que l'église de Fourth Street à Philadelphie, qui possède un de ces instruments électriques, s'appelle aussi, par une singulière coïncidence, Saint-Augustin, tout comme l'église de Paris qui possède l'orgue électrique si connu dans le monde entier et dont le nom revient ici à chaque instant. — Je ferai remarquer en passant que cette coïncidence remarquable dont parle M. Schmoele s'explique naturellement. Après les événements de 1871 un constructeur des premières orgues électriques américaines travailla dans les ateliers de Barker retiré à Cork (Irlande) et bien entendu emporta en Amérique nos procédés et nos idées. Les Américains trouvèrent sans doute tout naturel que leurs premières orgues électriques soient placées à Phila-

delphie dans une église du nom de Saint-Augustin, comme à Paris.

Cette révélation, qui n'est ici qu'accessoire, prouve néanmoins, une fois de plus, que l'orgue électrique est né en France, puis de là s'est propagé en Angleterre, en Allemagne et en Amérique d'où il nous est revenu en France avec l'éclat d'une invention merveilleuse et nouvelle.

M. Schmoele nous parle ensuite du *Train de poche* et du *Renvoi pneumatique de l'électricité*. Il est facile de prévoir que ceux qui ne connaissent pas son appareil ne comprendront pas ce langage. Du reste, M. Schmoele, dans sa lettre, ne donne aucune description du système.

Pourquoi du moins ne pas dire simplement que dans cet appareil le grand levier est actionné par un autre levier très petit lequel est lui-même actionné par l'électro-aimant. Tout le monde alors aurait compris de quoi il s'agit, car, retenons le bien en vue des discussions présentes et futures, les termes — soufflet — poche — levier — sont synonymes. Inutile donc de s'envelopper de tant de mystères : un diaphragme, une poche, même minuscules, n'en sont pas moins des leviers pneumatiques pour le cas qui nous occupe.

Les divers rapports que je possède sur les orgues électriques construites en France d'après MM. Schmoele et Mols ne donnent aucun examen descriptif de leur levier, toutefois, le rapport de Saint-Vincent de Paul à Marseille fait, jusqu'à un certain point, exception et renferme une description sommaire du levier intérieur. Je vous prie donc, Monsieur le Directeur, de bien vouloir, ainsi que vos lecteurs, ouvrir le plan qui se trouve dans ma brochure page 38 puis ensuite lire attentivement le passage suivant que j'emprunte à ce rapport de Marseille page 12. C'est une autorité qu'on ne peut guère récuser puisqu'elle vient du camp de mes contradicteurs.

.... Pour obtenir un mouvement rapide, sans emploi de force électrique, il fallait pour chaque note un petit moteur particulier que nous allons décrire sommairement.

Il se compose d'une petite poche en forme de soufflet enfermée dans le sommier et soumise à l'action du vent qui vient peser sur la surface où est fixée la soupape du tuyau.

Au repos cette poche est intérieurement gonflée d'air qui maintient l'équilibre avec le vent chargé qui la presse extérieurement. Le courant électrique lancé par la touche du clavier fait soulever l'armature de l'électro-aimant et, immédiatement, l'entrée de l'air à l'intérieur de la poche est supprimée, celui qui la gonflait s'échappe dans l'air ambiant, et la surface de la poche, cédant sous l'action du vent, entraîne avec elle la soupape introduisant l'air dans le tuyau.

Ce moteur aussi simple qu'ingénieux, naïf même, comme dit M. Wolf, de l'Institut (lettre de M. Wolf, membre de l'Académie des sciences, à M. Merklin, Paris, 13 août 1887) a la valeur d'une véritable découverte scientifique. Son emploi est étendu à tous les mouvements de l'orgue registres, pédales de combinaison et mouvement de la boîte expressive, et il fait opérer tous ces mouvements de forte résistance, à l'aide de soufflets auxiliaires, plus grands.

Ainsi, voilà, dans son essence, le levier de M. Schmoele. Maintenant, que l'on me trouve dans le document ci-dessus une expression qui ne se rapporte pas à mon levier de 1864.

Les principes fondamentaux de mon appareil électro-pneumatique sont : d'abord, le soufflet intérieur disposé dans la laye et agissant par dépression, puis, la soupape à double effet qui sert tout à la fois à remplir et à vider le soufflet, enfin l'électro-aimant dont l'armature soulève cette soupape. Ce sont là les éléments constitutifs, et puisqu'ils sont reproduits par M. Schmoele, pourquoi ne convient-il pas franchement de l'emprunt qu'il nous en a fait ?

M. Schmoele remarque que mon armature affecte la forme d'un ressort et il en fait la critique. En vérité, il faut être à bout d'arguments pour me chercher querelle sur ce détail purement accessoire. Pratiquement, l'armature peut être plus ou moins prolongée, le ressort n'est nullement nécessaire et, dans des cas semblables, le bon sens dit que l'armature peut se fixer devant l'électro-aimant par les moyens en usage qu'il plait au constructeur de choisir.

Le rôle caractéristique de cette armature est de soulever directement la soupape du Levier : si l'électro-aimant est extérieur, c'est-à-dire éloigné de la soupape il faut une tige pour opérer le soulève-

ment, au contraire, si l'électro-aimant est placé dans la laye c'est-à-dire rapproché de la soupape, cette tige avec ses écrous se trouve supprimée comme inutile, c'est évident, et l'armature alors se confond avec la soupape.

Mais dans un cas comme dans l'autre, le principe ne change pas, l'action est la même, c'est toujours le soulèvement de la soupape qui s'opère par l'armature et le système n'est pas modifié pour cela. Je laisse à ces petites gens de discussion et j'arrive à la multiplication de la force initiale de l'électro-aimant.

Encore cette fois, les Français ne seront pas assez naïfs pour se laisser prendre à cette amorce — Les effets obtenus avec des petits soufflets s'actionnant les uns les autres sont connus depuis longtemps. Pour mieux dire, ils sont connus depuis 50 ans, c'est-à-dire depuis l'invention même du levier pneumatique, attendu que cette théorie de multiplication de force n'est autre que celle du levier pneumatique lui-même. Dans les orgues à traction mécanique, le levier pneumatique multiplie le léger effort qui lui est transmis par l'action du doigt sur le clavier et il est facile d'imaginer des soufflets gradués en *decrescendo* au point de permettre de donner au plus petit une sensibilité telle que le poids d'une mouche soit suffisant pour faire agir la soupape d'un gros tuyau de pédale.

Dans nos orgues électriques à un seul levier, ce levier unique ne multiplie-t-il pas la force magnétique de l'électro-aimant qui soulève la petite soupape ? Le principe reposant sur la multiplication de la force initiale de l'électro-aimant n'est donc pas nouveau puisqu'il est la conséquence même de toute action électro-pneumatique. Nos organiers savent du reste fort bien, sans les leçons des Américains, qu'avec une succession suffisante de leviers, un clavier d'orgue pourrait parler au moyen d'une pile ayant les dimensions d'un dé à coudre.

Sans insister sur les moyens extrêmes, on peut dire que dans la pratique il est facile d'établir un orgue électrique fonctionnant avec très peu d'électricité : il suffit de doubler ou de tripler le levier. Mais bientôt on s'aperçoit combien il est dangereux de subir ces séductions trompeuses. Et en effet, on arrive ainsi non seulement à compliquer la construction des orgues, mais encore à aggraver de plus en plus une mollesse insupportable au point de vue de l'exécution musicale. En outre, on s'expose à occasionner des hésitations dans le jeu d'organes d'une délicatesse trop excessive pour un instrument dans lequel quelques dérangements sont toujours à craindre.

Je n'irai pas chercher loin mes preuves. L'orgue de St-Augustin à Paris, le deuxième construit dans le système électrique, a été vivement combattu en Europe et en Amérique bien qu'il ait servi à tous de champ d'études et d'expériences. Cet instrument, j'en conviens, dépense beaucoup d'électricité parce qu'il lui reste encore des imperfections qui sont les conséquences assez explicables d'une application nouvelle. Eh bien ! cet orgue, malgré 23 ans d'usage, non seulement fonctionne toujours très convenablement, mais encore surpasse en vivacité d'attaque — précisément parce qu'il n'a qu'un seul levier — les orgues à leviers doubles. Les artistes ne le nieront pas, et d'ailleurs il ne peut en être autrement.

Malgré les moyens auxquels on a recours pour défendre cette cause, le public, pour se prononcer, préférera toujours les appréciations désintéressées. C'est pour cela que, dans ma dernière brochure sur les orgues je me suis servi de documents émanant d'autorités offrant toute garantie d'indépendance, laissant au public, juge suprême, le soin de décider les questions. C'est encore dans cet esprit que je viens de signaler la description du levier Schmoële emprunté au rapport sur l'orgue de Marseille et publié ainsi avant que les contestations d'aujourd'hui aient pris naissance.

Toujours dans le même ordre d'idées, je vous le demande, Monsieur le Directeur, puis-je, comme vous l'avez dit, le débat avec M. Schmoële a été provoqué par le rapport de Valenciennes, pourquoi ne pas s'appuyer sur l'autorité des *Etudes religieuses* hautement invoquée dans ce rapport lui-même. J'ai déjà, dans mes lettres précédentes, cité des extraits de ce recueil que je rappelle d'autant plus sûrement que ce n'est pas moi, je le répéterai toujours, qui ai fait intervenir cette autorité dans le débat. Je terminerai donc par une nouvelle citation.

L'ingéniosité du Yankee est connue : il n'aime pas à faire ce que font les autres, et, non content de faire autrement, souvent il fait mieux ; mais l'habitude de faire du neuf l'amène trop souvent à déclarer absolument nouveau ce qu'il n'a fait qu'imiter ou peut-être réinventer.

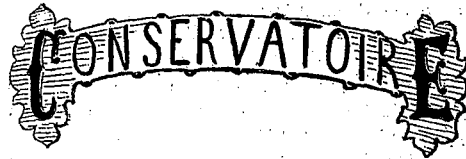
..... Aujourd'hui que la méfiance, si naturelle en somme dès les débuts n'a plus de raison d'être, on peut demander à nos artistes de se couvrir leur inertie. Non-seulement ils ont été trop lents au progrès, mais ils sont encore trop peu nombreux à la poursuivre.

..... Il appartient aux organiers français de ne pas laisser encore une fois retomber dans l'oubli un système dont la facture française a été l'initiatrice et qui doit faire désormais partie de son patrimoine.

La Commission de Valenciennes en signant son rapport nous a renvoyé aux savantes *Etudes religieuses* ; pour moi j'en ai accepté l'arbitrage dès le commencement du débat, elles sont en effet dans la balance et, pour le cas présent, elles complètent ma réponse pour faire juger le différend qui nous occupe aujourd'hui.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. PESCHARD  
Docteur en Droit.



Liste des élèves reçus dans les classes du Conservatoire à la suite des Concours d'admission.

TRAGÉDIE ET COMÉDIE

Elèves titulaires : MM. Bénédicte, Mitresey, Montoux, Valmont, Melchissédéc, Prince, Danvillier, Garbagny et Jahyer ;

Mlles Roskilde, Barsanges, Marsa, Thomsen, Bouchetal, Salmon, Boissy et Camm.

Elèves stagiaires pour une année dans les classes préparatoires : MM. Bell, Dorival, Gabel, Marié, Mars, Michel ;

Mlles Dunoyer, Dreyfus, Lara, Poraye, Rex et Willis.

CHANT

MM. Rivière, Taveau, Vals, Begué, Courtois, Danter, Delrieu, Eternod, Féraud, Gaidan, Greil, Lussiez, Maciet, Morand, Paty.

Mlles France, Guenia, Pascal, Lafargue, Mangery, Nones, Rion de Lagesse, Sirbain, Bergés, Marsengo, Bonnessieu, Brunel, Combe, Delaras, Dubois, Bouteille et Vauthier.

PIANO (FEMMES)

Classes supérieures : Mlles Melet, Ninck, Pigata, Toutain, Berthon, Blanc, Gentil (Laure), Grember, Gresseler, Guillaume, Rigal, Varin, Wisner, Allard, Borellier, Belville, Boissée.

Classes préparatoires : Mlles Le Parc, Mayer, Meha, Nathan, Salarnier, Sciard, Sévenery, Stamm, Weiss, Bouisset, Cahen, Dumont, Falcran, Gentil (Marguerite), Guyon, Percheron, Deslandes.

191 postulantes se présentaient ; la moyenne du concours a été très élevée.

VOLONCELLE

MM. Chartier, Gros, Darcey, Destombes, Desmonts, Brassard, Deblanve, Delgrange (Gustave).

HARPE

Mlles Daunac, Linder et Greer.

PIANO (HOMMES)

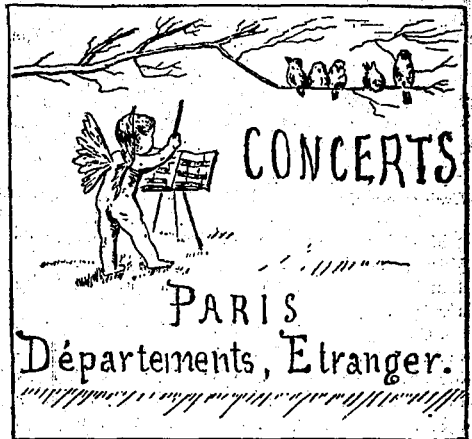
Classes supérieures : MM. Lemaire, Lapeyrie, Ponsot, Ravel, Thibaud et Domerg.

Classes préparatoires : MM. Keyzer, Quénoille, Roussel, Angot, de Seynes, Dubail, Ferté, Bernard.

Nous donnerons dans le prochain numéro le résultat des concours de Violon et Instruments à vent.

On sait qu'au nombre des formalités à remplir pour entrer au Conservatoire, il faut fournir un extrait de naissance qui est un véritable acte de l'état-civil. Or, depuis fort longtemps, et pour des raisons que nous n'avons pas à examiner ici, il arrive que quelques-unes de ces pièces portent des

substitutions de personnes, des falsifications et autres fantaisies qui ne sont rien moins que des faux en écriture publique. Les familles devraient savoir qu'en agissant ainsi, elles s'exposent à la répression des tribunaux dans le cas où l'administration porterait une plainte. L'administration s'est montrée jusqu'ici très paternelle, mais il ne faudrait cependant pas abuser de sa longanimité. Avis aux délinquants... E. M.



CONCERTS DU CHATELET

PROGRAMME DU 25 OCTOBRE

PREMIÈRE PARTIE

Deuxième symphonie (en ré)..... BEETHOVEN  
La Nuit et l'Amour..... AUG. HOLMÈS  
Les deux Ménétriers (1<sup>re</sup> Audition). CÉSAR CUI  
Poésie de Jean Richepin.

M. Auguez

Africa (1<sup>re</sup> audition), fantaisie pour orchestre et piano..... C. SAINT-SAËNS  
M<sup>me</sup> Roger Mielos

DEUXIÈME PARTIE

Fragments de Lohengrin..... R. WAGNER  
I. Prélude du 1<sup>er</sup> acte. — II. Introduction symphonique du 3<sup>e</sup> acte.  
Myrto (1<sup>re</sup> audition), Poésie d'Armand Léo DELIBES  
Silvestre.....  
M<sup>lle</sup> Berthe de Montalant

Marche Slave..... TCHAIKOWSKY

« Dans la symphonie en ré, tout est noble, énergique et fier. » a dit Berlioz (à travers chants p. 24). L'orchestre du Châtelet, a bien compris le sentiment de cette œuvre : le *Larghetto* surtout a été admirablement joué et chaleureusement applaudi, de même que le Scherzo étincelant.

M<sup>me</sup> Augusta Holmès emploie un peu toujours les mêmes procédés orchestraux. Le début de la *Nuit et l'Amour* avec son effet de chanterelles *con sordini* nous a fait penser au prélude des *Contes mystiques, au pays Bleu*, et à d'autres œuvres du même auteur. Néanmoins, la *Nuit et l'Amour* est une page symphonique qui ne manque ni de facture ni de charme.

Les *Deux ménétriers* de M. César cui sont une composition un peu désordonnée, bien fantastique et pittoresque. Une phrase douce nous a rappelé plutôt l'école de Gounod que l'école russe. M. Auguez a chanté un peu durement, mais avec une voix qui reste bien timbrée et une prononciation excellente, cette scène remplie d'intonations difficiles.

La fantaisie pour orchestre et piano *Africa*, de M. Saint-Saëns a beaucoup de couleur. Les thèmes sont curieux, et l'orchestration est comme toujours remplie de détails charmants. M<sup>me</sup> Roger Mielos a joué *Africa* avec la douceur et le charme qui caractérisent son jeu. Le beau piano à queue de la maison Pleyel, Wolff et C<sup>ie</sup> l'a bien servi.

L'exécution des fragments de *Lohengrin* nous a montré qu'on peut jouer la musique de Wagner avec autant d'éclat qu'à l'Opéra et plus de charme. La reprise en sol notamment dans le prélude du troisième acte, a été dite avec une saveur à laquelle on ne nous avait pas habitués ; aussi le succès a-t-il été très grand. La magistrale page de *Lohengrin* a été bis-sée d'enthousiasme.

M<sup>lle</sup> de Montalant est ensuite venue dire avec beaucoup de sentiment une mélodie de Léo Delibes : *Myrto*